

NOTE RELATIVE AU RESEAU D'EAU PLUVIALE

Le plan joint fait apparaître le réseau d'eau pluviale sur la commune du Pertre et plus particulièrement dans le bourg.

Le territoire de la commune est marqué par un relief marqué et un réseau hydrographique dense. Les différents cours d'eau jouent le rôle d'exutoires naturels des eaux pluviales.

Dans la majeure partie du territoire communal, les effluents s'évacuent indirectement par les fossés ou les ruisseaux.

Le réseau d'évacuation est conçu suivant le modèle séparatif sur une large partie de l'agglomération. Conformément au plan joint à la présente note, le réseau d'eau pluviale est constitué de différents tronçons distincts les uns des autres en fonction de la géographie du site et de ses différents bassins versants.

Ce réseau présente les caractéristiques suivantes :

Béton armé

Ø 250 > 163 ml

Ø 300 > 4226 ml

Ø 400 > 325 ml

Ø 500 > 573 ml

Ø 800 > 1057 ml

Ø 1000 > 30 ml

PVC

Ø 200 > 4 ml

Ø 250 > 35 ml

Ø 300 > 89 ml

Ø 350 > 195 ml

La commune dispose également de deux bassins d'orage importants sur les secteurs de la Foucherie et de la Touche Godet (n'apparaissant pas sur les plans joints).

Chaque nouveau lotissement, répondant aux exigences de la loi sur l'eau, fait l'objet de réalisation de systèmes de tamponnage répondant au dimensionnement de l'opération et assurant un débit de fuite maîtrisé.